

*Pôle communication*

Mardi 2 juin 2020



# CORONAVIRUS Covid-19

## INFO PRESSE

### Recensement des étudiants et des autres personnes au départ de la Nouvelle-Calédonie

Afin de maîtriser les risques liés à la pandémie de Covid-19, le trafic aérien international au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie est restreint depuis le mois de mars 2020. Cette situation est prolongée jusqu'au 31 juillet. Les vols en provenance et à destination de la Métropole sont donc maintenus dans ce cadre limité.

Après une période dédiée aux rapatriements, il est maintenant nécessaire de recenser les personnes souhaitant quitter le Territoire à destination de la Métropole (destination finale ou transit). Les données collectées permettront, en effet, d'assister le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans le suivi des déplacements aériens internationaux de ces personnes, de mieux appréhender la situation de chacun et d'identifier les flux afin d'ajuster les programmes aériens.

Pour ce faire, deux nouveaux formulaires de recensement ont été créés sur [gouv.nc](http://gouv.nc) :

- **Pour les étudiants calédoniens** qui devront se rendre en Métropole ou à l'étranger dans les prochains mois pour démarrer ou poursuivre leur cursus à la rentrée 2020-2021 :

> [Formulaire de recensement des étudiants au départ de la Nouvelle-Calédonie](#)

Les étudiants au départ de la Nouvelle-Calédonie à destination de la Métropole sont également invités à s'inscrire sur la plateforme de la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Cette inscription permet notamment de bénéficier de partenariats, de soutiens et de recevoir des informations utiles sur les questions pratiques telles que le logement, les déplacements, etc.

> [Plateforme de la Maison de la Nouvelle-Calédonie](#)

- **Pour les autres personnes** qui souhaitent quitter la Nouvelle-Calédonie prochainement :

> [Formulaire de recensement des personnes non-étudiantes au départ de la Nouvelle-Calédonie](#)

**Information aux parents qui souhaiteraient accompagner leurs enfants en Métropole ou à l'étranger pour leur installation :**

Les personnes résidant en Nouvelle-Calédonie qui souhaitent faire un aller-retour en Métropole sont invitées à se signaler en remplissant le formulaire de recensement des personnes non-étudiantes au départ de la Nouvelle-Calédonie, et à se rendre sur le site d'Aircalin pour s'informer sur le programme des vols au départ de La Tontouta.

Attention, aucune garantie de retour à une date précise ne peut être apportée. Il est vivement conseillé d'attendre l'annonce officielle de la date de reprise des vols réguliers commercialisés par les compagnies aériennes pour prendre à nouveau un billet d'avion retour en Nouvelle-Calédonie.

\* \*  
\*